

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Compléments de sciences psychologiques			
Code	SOAS2B18AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	24 h / 2 C
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	20
SOAS2B18ASB	Psychopathologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Psychologie du développement 50% Psychopathologie 50%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	11_SOAS2B18ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile HENRARD (cecile.hennard@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à donner aux étudiant-e-s une "formation de base" en psychologie, ici centrée sur les enjeux développementaux des différents "âges de la vie".

Il s'agit en effet de permettre aux futur-e-s professionnel-le-s du travail social d'alimenter leur réflexion, leur analyse des situations rencontrées avec les usagers et leurs familles, ainsi que le dialogue avec des collègues d'autres disciplines.

Les objectifs du cours sont :

- Permettre aux étudiant-e-s de comprendre et de s'approprier certaines notions de base de psychologie de l'enfant, de l'adolescent, de la personne âgée, de l'approche de la mort et des notions de base de psychologie transculturelle.
- Permettre aux étudiant-e-s de faire des liens entre les notions théoriques abordées et les situations rencontrées dans leur pratique professionnelle (actuelle à travers les stages ou future), et ce à travers des situations cliniques qui seront développées au cours à chaque étape.

Les objectifs au terme de la formation seraient de permettre, dans leur future vie professionnelle, de :

- utiliser les notions théoriques liées aux enjeux développementaux à chaque étape de la vie, pour analyser les situations individuelles ou familiales rencontrées dans sa pratique professionnelle sur le terrain.
- dialoguer avec d'autres professionnels dans une perspective multi-disciplinaire à partir de notions théoriques communes (au sujet par exemple de l'attachement et de ses troubles, des enjeux identitaires de l'adolescence, etc).
- élaborer un projet d'accompagnement ou d'aide qui tienne compte du contexte et de l'histoire de vie de la personne, notamment en menant une réflexion sur soi-même en tant que professionnel dans la relation d'aide.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-) sera capable de :

- expliquer les notions théoriques vues au cours liées aux enjeux développementaux à chaque étape de la vie,
- synthétiser des notions complexes de manière cohérente et précise
- faire des liens entre les diverses parties du cours, repérer les enjeux transversaux aux différentes étapes de développement
- analyser une situation concrète de travail social en lien avec les enjeux développementaux (étude de cas), sur base des notions apprises au cours et proposer des pistes concrètes d'action et /ou de positionnement professionnel dans cette situation particulière.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les notions suivantes :

- l'attachement dans la période pré et post natale
- les notions psychanalytiques de base en psychologie de l'enfant
- les enjeux développementaux de l'adolescence
- le vieillissement dans une perspective individuelle, familiale et institutionnelle
- l'approche de la mort et le deuil
- une perspective transculturelle sur les enjeux de psychologie de l'enfant et de l'adolescent pré-cités.

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un cours magistral, en appui sur un syllabus et une présentation Powerpoint.

Le cours est illustré de nombreuses études de cas, d'interventions si possible de professionnels de terrain ainsi que d'extraits de films documentaires qui illustre l'application dans le travail social des notions abordées. La présence aux cours est donc indispensable afin d'avoir un aperçu complet de la matière. Un travail autonome de la part des étudiant-e-s à partir de conférences en lien avec les thématiques abordées au cours peut également être demandé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s disposent dès le début du cours des supports précités. Ils/elles sont invité-e-s à relire leurs notes et syllabus après chaque cours afin de pouvoir poser les questions qui resteraient à éclaircir au début du cours suivant. Une "mise en situation" à partir du questionnaire d'examen d'une année précédente est également proposée à la dernière séance de cours.

Ouvrages de référence

De nombreuses références sont citées tout au long du cours et référencées dans le syllabus.

Nous renvoyons l'étudiant-e vers le site www.yapaka.be (site de la prévention de la maltraitance en communauté française) et notamment à la collection d'ouvrages "Temps d'Arrêt – Lectures" qui est y disponible en ligne.

Les ouvrages suivants en particulier :

- DELION P., *L'enfant hyperactif, son développement et la prédiction de la délinquance*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 2006, (Temps d'arrêt - Lectures).
- GUEDENEY N., *L'attachement, un lien vital*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 2010, (Temps d'arrêt - Lectures).
- JEAMMET Ph., *Paradoxes et dépendances à l'adolescence*, Ministère de la Communauté française, 2009, (Temps d'arrêt - Lectures).
- MORO M.-R., *Grandir en situation transculturelle*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 2010, (Temps d'arrêt - Lectures).
- VANDERLINDEN R., ROEGIERS L., *Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 2005, (Temps d'arrêt - Lectures).

Supports

- Un syllabus est disponible dès le début du cours, et doit être complété par les notes personnelles de l'étudiant-e.
- Une présentation Powerpoint vient soutenir le cours magistral.
- De nombreuses références complémentaires sont accessibles via le site précité : www.yapaka.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session : Examen écrit. Trois types de questions sont posés :

- Questions de "restitution" portant sur les notions théoriques de base abordées au cours ;
- Questions visant à synthétiser les enjeux essentiels d'une notion plus complexe ou à faire des liens entre les diverses

- parties du cours
- Une "mise en situation" de travail social en lien avec les problématiques abordées au cours, par rapport à laquelle l'étudiant doit proposer une analyse et élaborer les bases d'un "positionnement professionnel".

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	11_SOAS2B18ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les travailleurs sociaux sont de plus en plus fréquemment confrontés, dans les différentes situations au cours desquelles ils établissent une relation d'aide à la personne, à l'expression de souffrances ou de troubles psychiques générés ou aggravés par des difficultés multiples : familiales, sociales, de santé, économiques...

La santé mentale ainsi exprimée dans le champ social nécessite de **construire avec les étudiant-e-s une attitude clinique et des repères dans les situations de rencontre avec des personnes en souffrance psychique.**

Le cours de Psychopathologie aura dès lors pour fil conducteur l'éveil des étudiant-e-s à ce que représente la maladie mentale, à ce qu'elle implique pour ceux qui en souffrent et leur entourage sans qu'elle ne soit connotée du côté du normal ou du pathologique.

Les **objectifs généraux du cours** sont :

- Développer un *regard clinique* des pathologies mentales.
- Définir et construire des repères théoriques nécessaires à la "pratique clinique" (et non pas psychothérapeutique) des travailleurs sociaux.

Les **objectifs spécifiques du cours** sont :

- Permettre aux étudiant-e-s de se repérer dans la terminologie propre au champ de la santé mentale et de la psychiatrie.
- Identifier les influences, les courants et conceptions de l'origine des maladies mentales.
- Circonscrire, questionner et donner les éléments d'une réflexion sur les concepts de normalité et de pathologie mentale.
- Sensibiliser les étudiant-e-s à la prise en compte de la souffrance des personnes.
- Questionner les éléments de la relation entre les intervenants et le sujet en souffrance.
- Apporter les éléments d'une lecture possible de quelques pathologies psychiatriques que le travailleur social est susceptible de rencontrer dans sa pratique quotidienne.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'**étudiant-e** sera capable de :

- Démontrer sa connaissance et sa compréhension des repères théoriques présentés et explicités ;
- Appréhender la maladie mentale en la resituant dans un contexte social donné ;
- Adopter un positionnement professionnel qui intègre des éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologie ;
- Se réappropriier le contenu du cours pour être en mesure de s'inscrire dans un échange de nature professionnelle à son propos (Qu'en ai-je compris ? Quelles questions cela me pose-t-il ?);

- Concevoir ses interventions en y intégrant sa compréhension du vécu des personnes en souffrance psychique et sa connaissance du cadre institutionnel ;
- Questionner son propre rapport à la folie : en quoi cette folie si étrange m'est-elle en même temps si familière ?

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Cours en auditoire

L'ordre proposé ci-après est susceptible d'être modifié en fonction de la disponibilité des personnes-ressources et/ou de la dynamique même du cours.

- La santé mentale et le trouble psychologique: approche historique, définitions et évolution du cadre institutionnel belge et européen.
- La santé mentale: une approche intégrée ou biopsychosocial?
- La santé mentale: une manière d'interroger la " norme " et la " différence ".
- La santé mentale: une articulation nécessaire entre une approche individuelle et sociale de la souffrance psychique.
- Approche clinique de différents troubles psychologiques et de maladies mentales.
- La place et le rôle des usagers et des proches: avant, pendant et après...
- La santé mentale: le travail pluriparadigmatique, interdisciplinaire et fonction du travailleur social
- Une histoire de rencontres

B. Sous réserve de l'opportunité de pouvoir organiser l'événement :

Le "Pt'images mentales" : projection de films/courts métrages réalisés en milieu psychiatrique

Les étudiant-e-s assisteront à la projection de films et/ou de courts métrages réalisés "avec" et non "sur" des personnes en souffrance psychique et qui, par là-même, œuvrent à la déstigmatisation de la maladie mentale.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral régulièrement alimenté par la participation de différents intervenants et le témoignage de personnes qui vivent avec la maladie mentale au quotidien. (En fonction des possibilités)

Lors de chaque séance de cours, l'enseignante crée les conditions permettant aux étudiant-e-s de mettre en débat les différentes thématiques abordées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s disposent de l'ensemble du syllabus dès le premier cours.

L'enseignante introduit chaque séance de cours par une synthèse de la séance précédente.

Chaque séance de cours se clôture par un temps de questions/réponses portant sur la matière abordée.

Ouvrages de référence

La liste complète des ouvrages figure dans le syllabus. Les sources bibliographiques renseignées ci-après en sont extraites.

Ouvrages

Balestrière, L. (1999). *Défi de parole, le questionnement d'une pratique*. Bruxelles: De Boeck.

Benny M., Huot, A., Lalonde, J-A., Landry-Cuerrier, J., Marinier, L., Sergerie, M-A. (2016) *Santé Mentale et psychopathologie, une approche biopsychosociale*. Montréal: Modulo.

Caulier, C. & Van Leuven, F. (2017) *Grandir avec des parents en souffrance psychique*. Louvain-la-Neuve: Académia-L'Harmattan.

De Vigan, D. (2011). *Rien ne s'oppose à la nuit*. Paris: Lattes.

De Munck, J. (2003). *Santé mentale et citoyenneté, les mutations d'un champ de l'action publique*. Bruxelles: Académia Presse.

Erhenberg, A. (2000). *La fatigue d'être soi, dépression et société*. Paris: Odile Jacob.

Goncalvez, M. (2002). *Entre le normal et le pathologique, des interstices pour travailler le social*. Bruxelles- Département social de la Haute Ecole Paul-Henri SPAAK.

Granger, B. (2006). *La dépression : idées reçues*. Paris: Le Cavalier Bleu.

Jaubert, M. & Lauzoun, C. (2005). *Répondre à la souffrance sociale*. Paris:Eres.

Monestes, J-L. *La schizophrénie : mieux comprendre la maladie et mieux aider la personne*. Paris: Odile Jacob.

Neuburger, R. (2009). *Les territoires de l'intime*. Paris:Odile Jacob.

Vanden Borgh, C. (2014). *Travailler ensemble en institution*. Bruxelles: Fédération-Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Seksik, L. (2013). *Le cas Eduard Einstein*. Paris: Flammarion.

Brochures, revues, articles

Furtos, J. (2011). La précarité et ses effets sur la santé mentale. *Le carnet Psy*, 156, 29-34.

Furtos, J. (2005). Ce que veut dire le terme de clinique psychosociale. *Empan*, 98,55-59.

Jacques, P. "Le travailleur social et le psy comme "artisans du bord"", in *Confluences*, n°5, mars 2004, pp. 42-44.

Jaeger, M. "Psychiatrie et travail social : de la confrontation à la coopération", in *Confluences*, n°5, mars 2004, pp. 19-21.

Mahieu, N. (2016). *Psychopathologie*. HELHa Institut Cardijn. Louvain-la-Neuve.

CRéSaM. (2014). *La fonction sociale en service de santé mentale*.

Supports

- Syllabus actualisé (qui ne dispense pas de l'intérêt d'une prise de notes)
- Offre de références bibliographiques
- Récits de situations cliniques
- Extraits de la littérature et de la presse
- Supports vidéo
- Interventions de personnes-ressources

4. Modalités d'évaluation

Principe

Préalable

Le syllabus est le support du cours.

Il reprend de manière synthétique l'ensemble des sujets abordés au fil des séances.

Il est dès lors à noter que la matière sur laquelle porte l'examen en dépasse le contenu.

Tant l'explicitation orale des concepts utilisés, que les exemples illustratifs, les articles, les témoignages, les supports vidéo et la projection des courts métrages font partie intégrante du cours.

1ère session

L'examen est oral. Les critères et modalités d'évaluation seront communiqués aux étudiant-e-s dès les premier cours.

Si l'événement est organisé, la participation des étudiant-e-s à la projection des films/courts métrages (Le "Pt'images mentales") fera l'objet d'une prise des présences. **Tout étudiant absent à l'activité sans motif légitime verra d'emblée la note globale de son examen amputée de 2 points.**

2ème session

L'examen est oral. Les critères et modalités d'évaluation seront communiqués aux étudiant-e-s dès le premier cours.

Le retrait de 2 points en 1ère session résultant de l'absence à la projection des courts métrages **n'est plus d'application.**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

